

La Calamine, le 21 octobre 2025

## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29.10.2025**

Conformément aux articles 20 et 21 du décret communal, nous vous invitons à participer à la réunion du conseil communal prévue **le mercredi 29 octobre 2025 à 20h00** dans la salle du conseil communal à La Calamine.

### ORDRE DU JOUR

## Séance publique

### **GÉNÉRALITÉS**

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil
- 2. Communications
- 3. Questions adressées au conseil communal

### **ADMINISTRATION**

- 4. Avis sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Musikakademie
- 5. Avis sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Imio
- 6. Avis sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale AIDE
- 7. Introduction d'une procédure de cassation autorisation du collège
- 8. Écoles communales de Hergenrath et de La Calamine Modification du règlement scolaire « Appareils mobiles dans les établissements scolaires »

## **PERSONNEL**

- 9. Mise en place d'un programme de leasing de vélos financé par la prime de fin d'année
- 10. Modification de la prime de fin d'année en faveur de l'introduction d'une politique vélo

### **FINANCES**

- 11. Approbation de la modification budgétaire communal n° 2/2025
- 12. Fixation de la taxe communale sur l'enlèvement des immondices pour l'exercice 2026
- 13. Fixation de la taxe communale sur l'exploitation de sablières pour les exercices 2026 à 2031 inclus
- 14. Fixation de la taxe communale sur les inhumations der personnes étrangères pour les exercices 2026 à 2031 inclus

page 1 sur 2

Kirchstraße, 31 Tel.: +32 87 63 98 39 E-Mail: verwaltung@kelmis.be ZUD BE 0207.389.958 4720 Kelmis Fax: +32 87 65 74 84 Web: www.kelmis.be IBAN BE80 0910 0043 1677

- 15. Octroi d'une intervention communale par le remboursement d'une partie de la part communale dans le précompte immobilier aux propriétaires immobiliers à revenus modestes pour l'exercice 2026
- 16. Fixation d'une laxe canine pour les exercices 2026-2031
- 17. Fixation des centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2026 (Article 04000/37101)
- 18. Avis sur le budget 2026 de la fabrique d'Eglise de La Calamine
- 19. Avis sur le budget 2026 de la Fabrique d'Eglise de Hergenrath
- 20. Avis sur le budget 2026 de la Communauté écclésiale protestante Eupen/Neu-Moresnet

# URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE

- 21. Conclusion d'une convention entre la commune de La Calamine et l'ASBL TERRE de Herstal pour la collecte des déchets de textiles ménagers Approbation des conditions du contrat
- 22. Urbanisation 680/57 AT MANAGEMENT PRO SRL (M. Albert Tychon) Rue Rott à La Calamine, urbanisation avec création de 23 lots et création d'une route située rue Rott à La Calamine et rue du Viaduc à Plombières Avis
- 23. Demande de permis global de TERGECO SRL pour un projet d'assainissement des sols et la construction d'un complexe résidentiel situé à Schlack refus du tracé des voies.

## MARCHÉ PUBLIC

24. École communale de Hergenrath : achat d'une construction modulaire en bois (pour les enfants de 2,5 ans) - approbation du marché - choix de la procédure d'attribution

### **CPAS**

- 25. Approbation du règlement de travail pour les employés du CPAS de La Calamine
- 26. Approbation de l'adaptation du statut pour les contrats de travail 60§7

Par le collège communal:

La Directrice générale, N. WIMMER Le Bourgmestre, D. HILLIGSMANN

Seite 2 von 2

Kirchstraße, 31 4720 Kelmis

Tel.: +32 87 63 98 39 Fax: +32 87 65 74 84 E-Mail: verwaltung@kelmis.be Web: www.kelmis.be ZUD BE 0207.389.958 IBAN BE80 0910 0043 1677